

revenus des Terres de la Couronne dépassent maintenant \$1,000,000 par année.

Ce résultat est bien satisfaisant et nous croyons que cet état d'affaires continuera à l'avenir. L'œuvre de la colonisation est poussée avec énergie et avec succès et de puissantes compagnies ont été organisées par des personnes influentes du Canada, des Etats-Unis et même de la Grande Bretagne et ont fait application pour des terres publiques pour des fins de colonisation. Si ces compagnies offrent des garanties suffisantes, on devrait leur donner toutes facilités possibles. Afin de leur donner un nouvel élan, vous serez appelé à voter sur deux bills qu'ils vous présenteront.

De ces deux actes, l'un est destiné à aider les opérations légitimes de la colonisation, et l'autre, accordant un lot de cent acres au père et à la mère d'au moins 12 enfants vivants, légitimes. Une somme d'argent importante a été placée à la disposition d'un comité spécial chargé de distribuer des graines dans la province de Québec partout où le froid et la pluie a détruit la moisson en 1888. Ce comité a rempli sa mission désintéressée, avec impartialité et succès.

L'aide ainsi distribuée dans toute la province a produit un résultat excellent en empêchant l'émigration et la famine, et en fournissant aux habitants de bonnes semences.

Mon gouvernement considère que c'est maintenant le temps d'augmenter le nombre des membres de l'Assemblée législative, et un bill à cet effet vous sera soumis.

L'adoption des amendements faits à l'acte des élections. l'an dernier, accordant la franchise aux fils de fermiers et autres personnes n'a pu être mis en force par défaut des rouages légaux requis pour la préparation des rôles d'évaluation dans les municipalités rurales. De nouvelles clauses vous seront soumises à l'effet d'obvier à ces difficultés à l'avenir.

Mon gouvernement a poursuivi d'une manière diligente, avec les autorités fédérales, les négociations propres à fixer définitivement la frontière nord de cette province, et, bien que ses efforts n'aient pas été entièrement couronnés de succès, il espère assurer cependant bientôt le triomphe des prétentions légitimes de la province; et il vous invite, d'une manière toute spéciale, à considérer avec soin les résolutions qui vous seront soumises à cet égard, et qui sont destinées à hâter la solution de cette importante question.

L'institution du jury, surtout en matières criminelles, a été l'objet d'études et de recherches particulières de la part de mon gouvernement, et les inconvénients du système actuel, quant au choix, à l'assignation, à la qualification et au traitement du jury, peuvent nécessiter certains changements que vous serez appelés à considérer bientôt.

Messieurs de l'Assemblée législative.

Les comptes publics pour l'année terminée le 30 juin dernier, ainsi que les budgets ordinaires et extraordinaires, vous seront soumis sans délai, de manière à ce que leur considération ne retarde pas vos travaux parlementaires.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que les recettes et les dépenses accusent encore un surplus satisfaisant, en faveur des premières.

Une proclamation a été publiée mettant en force la loi de la dernière session, établissant des distinctions provinciales de mérite agricole, et vous serez invités à pourvoir aux dépenses nécessaires, afin que nos agronomes reçoivent les récompenses qui leur sont dues.

Vous serez aussi invités à augmenter le nombre des bourses qui devront être mise à la disposition des élèves, dans nos écoles d'agriculture, afin d'en rendre l'accès facile à un plus grand nombre, et de vulgariser davantage l'instruction théorique et pratique, nécessaires aux fils de nos cultivateurs.

*Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative.*

Je suis heureux de vous dire que des arrangements ont été faits avec une compagnie de citoyens nous offrant des garanties suffisantes et organisée dans le but de tenir des expositions annuelles et permanentes d'agriculture et d'industrie dans la cité de Montréal.

La collection des montants perçus sur les municipalités pour le maintien des asiles d'aliénés présente des difficultés qui la rendent presque impossible et mon gouvernement vous présentera un bill qui à cet égard, établira un système plus juste et plus rationnel qui, sans troubler les contrats actuellement existants effectuera de grandes économies.

Vous allez, j'en suis convaincu, donner votre plus grande attention à ces différentes questions.

Votre patriotisme vous aidera dans la manière de bien remplir vos devoirs officiels, comme votre expérience de législateurs vous aidera à doter notre province de lois sages qui assureront son bonheur et sa prospérité.

Le paradis sur terre.

C. F. Clarkson raconte, dans l'*Iowa State Register*, que dans un de ses voyages il a rencontré dans l'Indiana cette chose ravissante: "Un petit paradis terrestre." Il était en visite chez une de ses nièces, une de ces nobles femmes, ornement de la terre et bénédiction du toit conjugal. Elle et son mari, qui est digne d'elle, résident sur une des fermes les mieux organisées du monde, six à huit cents acres de terre, pas d'hypothèques. Elle est améliorée et pourvue d'un roulot comme on voudrait le voir partout, avec une maison ample et confortable, et quatre belles et bonnes granges. L'homme et la femme sont de bons chrétiens, aisés et généreux. Ils ont dépassé légèrement la demie de leur vie, contents et heureux. Quand il arriva chez eux, il y trouva leur 7 enfants et leurs compagnes, (car ils sont tous convenablement et agréablement mariés) et de plus 18 petits enfants, deux des vingt étant absents. C'est une famille aussi heureuse que nous en vîmes jamais sur terre. Enfants et petits enfants, tous propres, courtois et d'intelligence ouverte. Tous font honneur à leurs parents et grands parents et l'heureux couple qui s'argente avec l'âge chérit ses descendants presque autant